

**TARIFS 2019 - 2020**

<b>COURS PARTICULIERS</b>		
<b>Niveau</b>	<b>Tarifs Engagement Minimum</b>	<b>Tarifs Cours à la demande</b>
Collège	23€	28€
Lycée	25€	30€
Adulte	26€	31€
Adulte semi-privé (2 personnes)	31€	36€
Cours nécessitant une préparation particulière	33€	38€

<b>COURS PARTICULIERS - CESU</b>						
<b>Niveau</b>	<b>Tarifs Engagement Minimum</b>			<b>Tarifs Cours à la demande</b>		
	Salaire horaire net	Total sans avantage fiscal*	Total après avantage fiscal*	Salaire horaire net	Sans avantage fiscal*	Après avantage fiscal*
Collège	18€40	31€60	15€80	22€50	39€11	19€55
Lycée	19€40	33€40	16€70	23€50	40€93	20€46
Adulte	20€40	35€26	17€63	24€50	42€76	21€38
Adulte semi-privé (2 personnes)	24€50	42€76	21€38	29€60	52€08	26€04
Cours nécessitant une préparation particulière	26€50	46€40	23€20	30€60	53€93	26€96

\* 08/2019

## CONDITIONS

Toute inscription ou participation implique l'adhésion sans réserve du client à toutes les conditions portées dans ce document.

### PERIODES D'ENGAGEMENT MINIMUM POUR 2019-2020\*

2 sep 2019 - 18 octobre 2019 (7 semaines)	(i) Les cours sont payables à l'avance, au début de chaque période d'engagement minimum.
4 novembre 2019 - 20 décembre 2019 (7 semaines)	Possibilité de payer en deux fois. Aucun remboursement en cours de période ne pourra être effectué.
6 janvier 2020 - 21 février 2020 (7 semaines)	(ii) En cas d'annulation, le professeur devra être prévenu au minimum <b>24 heures</b> à l'avance. Le cours peut être remplacé selon les disponibilités du professeur. En cas de non-respect, le cours ne sera pas remplacé. Si une séance est annulée par le professeur, elle sera remplacée ou remboursée.
9 mars 2020 - 17 avril 2020 (6 semaines)	(iii) En cas de retard, le professeur attendra un maximum de 15 minutes l'élève. Après ce délai, le cours est considéré comme annulé et ne sera pas remplacé.
4 mai 2020 - 26 juin 2020 (8 semaines)	Le début et la fin du cours étant convenu par avance, aucun dépassement ne sera effectué. En cas de retard du professeur, celui-ci s'engage à rattraper le temps perdu.
	(iv) Le présent contrat peut prendre fin à la fin de chaque période d'engagement minimum, à l'initiative de l'Etudiant ou du Professeur. Possibilité de cours supplémentaires pendant les vacances scolaires selon les disponibilités du professeur.

\* Les jours fériés ne sont pas facturés. Pour les étudiants inscrits en cours de période d'engagement, le montant sera calculé au prorata.

## COURS A LA DEMANDE

### Annulation:

En cas d'annulation, le professeur devra être prévenu au minimum **12 heures** à l'avance. En cas de non-respect, le montant du cours sera dû dans sa totalité.

### Retard:

En cas de retard, le professeur attendra un maximum de 15 minutes l'élève. Après ce délai, le cours est considéré comme annulé et le montant sera dû dans sa totalité.

Le début et la fin du cours étant convenu par avance, aucun dépassement ne sera effectué.

En cas de retard du professeur, celui-ci s'engage à rattraper le temps perdu.